



BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION

CHOISIR LA VIE



ÉVÈNEMENT

**DU 21 AU 23 OCTOBRE 2022 : POUR
SES 40 ANS, MÈRE DE MISÉRICORDE
FÊTE LA VIE À MONTLIGEON !**

Ne manquons pas cette occasion de nous encourager mutuellement dans notre engagement pour la défense de la vie et de renforcer nos liens !



JE SOUTIENS !

**GRÂCE À VOS DONNS, AIDEZ-
NOUS À MENER NOS ACTIONS
POUR SAUVER DES VIES !**



Chacune de nos actions à un coût. Sans votre générosité, elles ne pourraient être réalisées ! Merci pour chaque bébé sauvé !

www.choisirlavie.fr

Bulletin d'informations publié par l'association Choisir la Vie - 70 bd Saint-Germain 75005 Paris
Tél. 06 34 48 82 28 - E-mail : info@choisirlavie.fr - www.choisirlavie.fr.

Commission paritaire : 1008 G 88447 - N° ISSN : 1250-4807 - Directrice de la publication : Cécile Edel - Rédaction : Armel de Sansal - Conception graphique et mise en page : RL - Imprimé en France - Tirage : 2 000 exemplaires

SOYONS OPTIMISTES !

"Le droit constitutionnel à l'avortement est abrogé".

Je pensais ne jamais voir ces mots inscrits en toutes lettres sur un support d'actualité ! Mais la surprise est venue d'outre-Atlantique. Une nouvelle fracassante datée du 24 juin dernier. La Cour suprême américaine tourne la page de l'Arrêt Roe V. Wade. L'avortement n'est plus un droit constitutionnel ; il revient à chaque État de légiférer. Le séisme mondial provoqué par cette nouvelle pose un marqueur important. Il doit contrer tout pessimisme : "Ce ne sont que les États-Unis... Ce n'est que la Cour suprême...", ai-je pu entendre. Non, il faut se réjouir ! Car cet âpre combat que nous menons pour la défense de la vie est marqué, depuis des décennies, par tant de revers. Oui, c'est une brèche ouverte sur la muraille de la culture de mort, c'est une bataille de gagnée, une victoire qu'il faut apprécier à sa juste valeur.

Les gesticulations des élites françaises et européennes le montrent : un grain de sable s'est glissé dans le rouage bien huilé du rouleau compresseur abortif. Il leur faut réagir ! Dès le 29 juin, Elisabeth Borne s'est rendue au siège du Planning familial pour réaffirmer sa volonté d'inscrire le droit fondamental à l'avortement dans la constitution française. Une réaction épidémique assortie d'une argumentation si peu originale, empruntée telle quelle aux années 1970 : "Le droit des femmes à disposer librement de leur corps est fondamental". Le 7 juillet, c'est le Parlement européen qui s'empare de l'affaire et demande l'inscription de l'avortement dans la charte des droits fondamentaux de l'UE.

Les forces d'opposition au respect fondamental de la vie humaine se déchaînent, de même que les forces du mensonge : leur arme principale.

L'analyse du Centre européen pour le Droit et la Justice, que vous lirez en page 3 de ce bulletin, fait ressortir la nécessité pour les partisans de l'avortement de masquer la réalité des pratiques derrière le rempart indiscutable du droit.

Mais un droit ne change pas la réalité. Et nous savons quelle réalité destructrice pour l'enfant, pour la femme et pour la société se trame derrière chaque avortement. Notre devoir fondamental, comme association pro vie, est que cette réalité ne reste pas masquée. Le récent épisode américain, qui ouvre un débat très large, contribue à affirmer ce principe de réalité, qui désigne tout avortement comme un échec de la solidarité et de l'humanité, pour le plus grand préjudice de l'enfant à naître et de sa mère.

Alors oui, apprécions cette victoire à sa juste valeur et poursuivons, le cœur apaisé, notre combat pour la Vie.



Cécile Edel
Présidente CLV

ÉDITO



HOMMAGE

ÉRIC ANGIER DE LOHÉAC

Le temps est venu, pour le fondateur et président des Veillées pour la Vie, de "veiller" autrement sur les plus vulnérables. À nous de rester les relais terrestres d'Éric Angier de Lohéac, pour décupler les forces spirituelles qui animent nos actions.

Après notre présidente Odile Guinnepain en décembre dernier, c'est à Éric Angier de Lohéac que nous rendons hommage ! Le fondateur des Veillées pour la Vie a été emporté par la maladie le 17 mai 2022, âgé de seulement 37 ans. Le coup est rude, de perdre ainsi un second fer de lance de notre combat pour le respect de la Vie. À vue humaine, son absence crée un vide difficile à accepter. Mais si nous accueillons dans l'Espérance le mystère de son départ et que nous gardons vivant son héritage, les perspectives restent grandes ouvertes pour affirmer à contretemps le caractère sacré de la Vie humaine.

C'est pour répondre à l'appel du pape Benoît XVI en 2010 qu'Éric Angier de Lohéac a lancé les Veillées pour la Vie. Une œuvre de foi, dont le préalable est que : "Tout commence par la prière" : "Il faut commencer par renouveler la culture de la vie à l'intérieur des communautés chrétiennes elles-mêmes". Tel est l'objectif, simple et décisif, de cette association. Pour ne prendre que le chiffre le plus récent, elle a motivé le lancement partout en France de près de 250 veillées en 2021, pour l'entrée en Avent. C'est la preuve que la foi et les efforts d'Éric ne sont pas restés sans fruits.

Comme le souligne notre présidente Cécile Edel : "Jusqu'au bout et depuis 12 ans, malgré la rechute de son cancer à l'automne dernier, il a tenu bon et persévéré dans son apostolat, en ne cessant de porter les Veillées pour la Vie et de faire croître ce grand mouvement de veilleurs". Un même amour de la Vie avait permis que se tisse, entre Éric Angier de Lohéac et l'association Choisir la Vie, un lien solide d'amitié spirituelle... mais aussi très concrète : "À nos côtés pour la Marche pour la Vie, et également pour l'organisation de la Journée pour la Vie, nous ne pouvons que témoigner de sa grande humilité et de sa remarquable fidélité à sa vocation", souligne Cécile Edel.

**"TOUT COMMENCE PAR LA PRIÈRE :
II FAUT COMMENCER PAR
RENOUVELER LA CULTURE DE LA VIE
À L'INTÉRIEUR DES COMMUNAUTÉS
CHRÉTIENNES ELLES-MÊMES."**

Éric a ainsi partagé son quotidien d'ingénieur avec un engagement missionnaire riche et cohérent, basé sur des fondations solides : "Nous savons que si nous ne nous confions pas à Dieu, notre action sera stérile", confiait-il à l'hebdomadaire Famille-Chrétienne en 2014.



FOCUS SUR...

En connaître un peu plus sur l'œuvre et la personnalité d'Éric Angier de Lohéac



Émission KTO "Un cœur qui écoute" (12/10/2018) : "Éric, il s'est engagé dans les Veillées pour la Vie"



UNE VEILLÉE POUR LA VIE... QU'EST-CE QUE C'EST ?

Pour chaque entrée en Avent, depuis 2011, toute personne de bonne volonté peut organiser une veillée consacrée à la cause de la vie, ou participer à une veillée déjà organisée : "Une grande prière pour la vie, qui parcourt le monde entier, est une urgence", affirmait Saint Jean-Paul II. Ainsi, ces temps de recueillement veulent rassembler largement pour la conversion des cœurs. L'association Veillées pour la vie encourage et recense les initiatives, permet à chacun de trouver une veillée et fournit des kits d'organisation pour les créations de nouvelles veillées.

Vous souhaitez trouver ou organiser une veillée pour la vie en 2022, rendez-vous sur :

www.veillespourlavie.life





ÉTATS-UNIS : SUPPRESSION DU DROIT CONSTITUTIONNEL À L'AVORTEMENT

Pour tous les défenseurs de la vie, c'est une décision qui fera date. Comment mettre en perspective la décision des juges de la Cour suprême américaine ? Décryptage avec Grégor Puppinck, Directeur de l'ONG ECLJ*



Pour comprendre l'événement, il nous faut adopter différents points de vue.

→ Il faut d'abord considérer une décision juridique et non idéologique.

Cette décision porte essentiellement sur des aspects formels de répartition des pouvoirs dans le cadre de l'État fédéral. Les juges de la Cour ont volontairement restreint leur office, transférant aux États le pouvoir de légiférer sur le droit à l'avortement. Ils ont ainsi corrigé une erreur judiciaire qui avait conduit en 1973, de manière erronée, à l'inscription d'un droit constitutionnel à l'avortement. Cela étant, l'avortement n'est pas interdit. Chaque État décide, mais sans pour autant avoir carte blanche. La Cour suprême garde son pouvoir de contrôle sur certains sujets graves (comme l'avortement tardif, par exemple). Nous devrions arriver, dans la majorité des États, à une situation similaire à ce qui se pratique en Europe.

→ Du point de vue politique, la situation américaine devient très particulière !

Le pouvoir de décision est donc rendu aux États, qui pourront interdire l'avortement sur leur sol. Ils sont déjà près d'une quinzaine à l'avoir fait, par des votes anticipés que la décision de la Cour suprême a entérinés. De manière inédite donc, la situation juridique ouvre un débat politique de grande ampleur, d'autant que les opposants à l'avortement sont plus audibles outre-Atlantique qu'en Europe. Il y a une résonance dans chaque État, à l'échelle de la nation entière... et dans le reste du monde.

→ C'est là que la sphère médiatique entre en jeu !

Le débat étant ainsi ouvert, il devient incontournable. Cela semble banal comme propos. Mais il faut en mesurer la portée. Les partisans de l'avortement font tout pour éviter de parler de la réalité crue de l'avortement lui-même, c'est pourquoi ils parlent de "droit" ou de "soin" ou de "procédure". Mais si l'avortement n'est plus un "droit", qu'est-ce alors ? Un crime, un drame, le sacrifice d'un enfant ? Le sujet est à nouveau ouvert. Le fait que les pro-avortement réagissent de façon quasi hystérique, y compris en Europe, est plutôt bon signe : cela prouve qu'ils n'ont pas la conscience tranquille.



☆ NOUVEAUTÉ

JOURNÉE NATIONALE POUR LA VIE : UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE L'ACTION !

Mis en place cette année, légèrement à contre-temps des préparatifs de la Journée Nationale pour la Vie, le nouveau site Internet journeepourlavie.fr attend votre visite ! Il pourra jouer à plein son rôle de catalyseur pour l'action et d'aide à la communication en 2023.

C'est désormais le rendez-vous incontournable du printemps. Je jour de la fête des mères donne l'occasion rêvée de célébrer la vie et de l'encourager, à l'occasion de la Journée Nationale pour la Vie. Le 29 mai 2022, de nombreuses initiatives ont été recensées, sur tout le territoire. Elles seront encore plus nombreuses en 2023, grâce au nouveau site Internet mis en forme par Choisir la Vie, pour célébrer la maternité et contrer ainsi la culture de mort.

Ce nouvel outil numérique permettra à chacun d'anticiper, dès le mois de février, pour dénicher des suggestions d'action et commander des kits de communication (affiches et tracts) en restant libre du montant de la participation aux frais.

Cet espace sera également le canal de diffusions de vidéos qui promeuvent l'accueil de la vie, à récupérer pour les partager sans modération sur tous les réseaux sociaux.



Rendez-vous sur :

www.journeepourlavie.fr

SOS FEMMES ENCEINTES

ÉLISABETH BALLÉRINI, NOUVELLE RESPONSABLE



Depuis son petit village de l'Isère, entre Lyon et Chambéry, Elisabeth Ballerini est engagée comme écoutante depuis plusieurs années. Elle prend, à la suite d'Agnès de Sansal, la responsabilité de l'antenne d'écoute de l'association.

C'est quand elle a pris sa retraite qu'Elisabeth Ballerini a décidé de renforcer son engagement au service de la Vie. Déjà donatrice assidue pour les maisons Tom Pouce et Magnificat, elle cherche alors comment s'engager de manière plus personnelle.

Une annonce l'oriente vers l'antenne d'écoute de Choisir la Vie. Elle décide alors de rester "en veille" et intègre une équipe de quinze écoutantes. Pour cette cause qui lui tient à cœur, elle se forme et assure ses premières permanences. Ses expériences professionnelles d'aide à la recherche d'emploi et à la réinsertion des jeunes ainsi que de conseillère Pôle Emploi en charge des personnes handicapées lui assure quelques dispositions à l'écoute attentionnée des personnes et de leurs difficultés.

En 2015, elle s'est également formée avec l'association Agapa pour l'accompagnement des deuils anté et péri nataux.

Un engagement qu'elle poursuit, alors qu'elle prend la responsabilité de l'antenne d'écoute, qui compte aujourd'hui quatre bénévoles : "Le contexte n'est pas simple, le nombre d'appels est en baisse, un phéno-

mène accentué par des problèmes de référencement et les conséquences de la crise du Covid. Mais il nous faut poursuivre avec détermination pour retrouver une dynamique et poursuivre notre rôle de relai entre l'association et SOS Femmes enceintes".

CARNET ROSE DE L'ANTENNE

Réjoignons nous de tous ces bébés nés ces derniers mois, dont les mamans, après bien des combats ont réussi à accueillir la vie :

- 12 mars 2022 : naissance de **Shanelle** et **Maël**, jumeaux de Delphine
- 25 mars 2022 : naissance de **Marius**, fils de Caroline
- Mars 2022 : naissance de **Jahyan**, fils de Lauryn

Toutes ces mamans ont été suivies par les écoutantes, l'assistante sociale et la psychologue de notre antenne "SOS Femmes enceintes", dès le moment où elles ont appelé car elles hésitaient à avorter jusqu'à la naissance de leur bébé. Encore aujourd'hui, nous gardons contact avec certaines.



NOS MAINS NE TUERONT PAS

SOIGNANTS : QUE FAIRE DE LA SOUFFRANCE ?

Responsable de l'antenne "Nos mains ne tueront pas", le Docteur Geneviève Bourgeois organise une première formation destinée aux soignants. Objectif : définir le programme et rassembler les intervenants pour octobre prochain, autour de la journée mondiale des soins palliatifs, le 10 octobre.

"Dans la lignée d'une réflexion que nous avons entamée avec Odile Guinnepain, nous voulons proposer une formation sur l'influence de la souffrance vécue sur les décisions et la prise en charge qui incombent aux soignants. Pour éclairer ce sujet, je souhaite monter une équipe de terrain : médecins, infirmiers, psychologues, philosophes et avocats...".

Pour le Docteur Bourgeois, cette initiative fait écho à des situations concrètes : "Je m'en suis rendue compte en faisant des enquêtes de rue pour Alliance Vita et je le constate au quotidien : les demandeurs ou acteurs d'euthanasies ont souvent très mal vécu une situation de grande souffrance en soins palliatif, pour un patient ou un proche."

Objectif de la formation : rassembler tous les soignants intéressés, poser les constats, analyser et prendre du recul sur nos pratiques, sans pour autant nier le vécu et les sentiments, qui sont l'âme de la vocation de soignant.

"La réflexion éthique évolue sur une ligne de crête, pour équilibrer sans cesse empathie et professionnalisme, afin d'éviter l'écueil de la compassion incompétente qui, pour éliminer la souffrance, fait éliminer le souffrant."

Après un lancement en 2022, Geneviève Bourgeois a pour objectif de continuer à proposer des formations chaque année pour les soignants confrontés à l'euthanasie.

Demande de renseignements :

☎ 06 13 77 52 80

✉ genevieve.bourgeois@protonmail.com



INITIATIVE

AFC LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES

UN GOÛT DE LA VIE AFFICHÉ : EXPECTO, UN PROJET POUR MA SALLE D'ATTENTE :

On doit cette belle initiative à la Confédération nationale des associations familiales catholiques (CNAFC) : "Des affiches pour insuffler la vie, sur les murs de tous les espaces d'accueil médical, pour qu'ils soient des lieux où se conjuguent les trois sens du mot latin Expecto : j'attends, je contemple, j'espère". Chacun peut commander en ligne ces affiches en faveur de l'accueil de la vie, avec la possibilité de soutenir par un don les AFC.



www.expecto.fr